



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

INITIATIVE APPUYER LES COMMUNAUTÉS NOIRES DU CANADA

**Rapport du Comité permanent des ressources humaines,
du développement des compétences, du développement
social et de la condition des personnes handicapées**

Robert Morrissey, président

**MARS 2023
44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION**

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : www.noscommunes.ca

**INITIATIVE APPUYER LES COMMUNAUTÉS
NOIRES DU CANADA**

**Rapport du Comité permanent
des ressources humaines, du développement
des compétences, du développement social et
de la condition des personnes handicapées**

**Le président
Robert Morrissey**

MARS 2023

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

AVIS AU LECTEUR

Rapports de comités présentés à la Chambre des communes

C'est en déposant un rapport à la Chambre des communes qu'un comité rend publiques ses conclusions et recommandations sur un sujet particulier. Les rapports de fond portant sur une question particulière contiennent un sommaire des témoignages entendus, les recommandations formulées par le comité et les motifs à l'appui de ces recommandations.

COMITÉ PERMANENT DES RESSOURCES HUMAINES, DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DE LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

PRÉSIDENT

Robert Morrissey

VICE-PRÉSIDENTES

Tracy Gray

Louise Chabot

MEMBRES

Scott Aitchison

Chad Collins

Michael Coteau

Rosemarie Falk

Michelle Ferreri

Wayne Long

Soraya Martinez Ferrada

Tony Van Bynen

Bonita Zarrillo

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

Larry Brock

Marc Dalton

Pam Damoff

Marilyn Gladu

Stephanie Kusie

Andréanne Larouche

Chris Lewis

Ron Liepert

Jeremy Patzer

L'hon. Michelle Rempel

GREFFIÈRE DU COMITÉ

Danielle Widmer

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Services d'information, d'éducation et de recherche parlementaires

Matthew Blackshaw, analyste

Eleni Kachulis, analyste

Vanessa Preston, analyste

**LE COMITÉ PERMANENT
DES RESSOURCES HUMAINES, DU
DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, DU
DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DE LA CONDITION
DES PERSONNES HANDICAPÉES**

a l'honneur de présenter son

HUITIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement, le Comité a étudié l'Initiative Appuyer les communautés noires du Canada et a convenu de faire rapport de ce qui suit :

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	1
LISTE DES RECOMMANDATIONS.....	3
INITIATIVE APPUYER LES COMMUNAUTÉS NOIRES DU CANADA	5
Introduction.....	5
Renseignements généraux.....	6
À propos de l’Initiative Appuyer les communautés noires du Canada.....	6
Contexte et objectif de l’initiative Appuyer les communautés noires du Canada	9
La conception et la mise en œuvre de l’initiative Appuyer les communautés noires du Canada : Les points forts et les points faibles	11
Répartition du financement	11
Financement distinct	11
Admissibilité	12
Recours à des intermédiaires.....	13
Financement par projet	15
Expérience des bénéficiaires de subvention.....	16
Mesurer le succès	17
L’avenir de l’initiative	18
Conclusion et recommandations.....	20
ANNEXE A LISTE DES TÉMOINS.....	23
ANNEXE B LISTE DES MÉMOIRES	25
DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT	27

SOMMAIRE

Les Canadiens noirs ont été confrontés à des inégalités sociales et économiques et continuent de s’y heurter. Le gouvernement souhaitant lutter contre le racisme et d’autres formes de discrimination, il a mis en branle des programmes visant à favoriser leur plus grande inclusion sociale. L’un de ces programmes est l’Initiative Appuyer les communautés noires du Canada, ou IACNC.

Le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées de la Chambre des communes (HUMA, ou le Comité) a mené une étude sur l’IACNC, à laquelle il a consacré trois réunions. Il a entendu des témoins et reçu des mémoires d’organisations intermédiaires dirigées par des Noirs qui ont administré l’un des volets de financement de l’IACNC, de bénéficiaires de fonds du volet de renforcement des capacités de l’IACNC et de représentantes d’autres organisations dirigées par des Noirs. Il a également entendu des représentants d’Emploi et Développement social Canada (EDSC), le ministère fédéral responsable de l’IACNC. Le présent rapport expose les conclusions de l’étude du Comité.

Le Comité a été informé de la discrimination systémique à laquelle font face les communautés noires au Canada et des obstacles auxquels se heurtent les organisations dirigées par des Noirs lorsqu’elles cherchent à obtenir du financement. Au cours de leur témoignage et dans leurs mémoires, les témoins ont décrit le rôle important que peut jouer l’IACNC pour remédier à cette situation. Ils ont fait état de la conception et de la mise en œuvre de l’IACNC, en accordant une attention particulière au volet de financement au titre duquel un groupe d’organisations intermédiaires dirigées par des Noirs accorde des subventions à des organismes sans but lucratif dirigés par des Noirs. Le Comité a également entendu des témoignages sur la façon dont on pourrait améliorer la mise en œuvre et la portée de l’IACNC. Il reconnaît les objectifs de l’Initiative et le fait qu’elle peut remédier aux inégalités auxquelles font face les Canadiens noirs. Par conséquent, le Comité a formulé trois recommandations qui permettraient au gouvernement de continuer à soutenir les organisations dirigées par des Noirs, de mesurer la portée de l’IACNC et de prendre appui sur les réussites et les leçons tirées de cette dernière pour continuer à œuvrer à une plus grande inclusion sociale des communautés noires.

LISTE DES RECOMMANDATIONS

À l'issue de leurs délibérations, les comités peuvent faire des recommandations à la Chambre des communes ou au gouvernement et les inclure dans leurs rapports. Les recommandations relatives à la présente étude se trouvent énumérées ci-après.

Recommandation 1

Pour améliorer ses initiatives afin d'abolir les obstacles à l'égalité auxquels sont confrontées les communautés noires, le gouvernement du Canada devrait soutenir des organisations dirigées par des Noirs, et à leur service, participant à la lutte pour l'égalité, non seulement par l'intermédiaire des activités déployées dans le cadre de l'Initiative Appuyer les communautés noires du Canada, mais aussi d'une approche pangouvernementale. 21

Recommandation 2

Qu'Emploi et Développement social Canada :

- **élabore des paramètres clairs qui permettront d'évaluer si l'Initiative Appuyer les communautés noires du Canada, y compris son volet de renforcement des capacités, atteint ses objectifs et a une incidence positive sur les communautés noires du Canada dans toutes les régions du pays;**
- **utilise les résultats de cette évaluation pour déterminer les manières de financer les organismes à but non lucratif dirigés par des Noirs et de se coordonner avec eux, à court et à long terme. 21**

Recommandation 3

Que le gouvernement du Canada conçoive ses plans de soutien durable des communautés noires du pays par l'entremise d'organismes à but non lucratif dirigés par des Noirs, et qu'il les communique, en tirant parti des réussites et des leçons tirées de l'Initiative Appuyer les communautés noires du Canada. 21



INITIATIVE APPUYER LES COMMUNAUTÉS NOIRES DU CANADA

INTRODUCTION

Les Canadiens noirs ont été confrontés à des inégalités sociales et économiques et continuent de s’y heurter. Le gouvernement souhaitant lutter contre le racisme et d’autres formes de discrimination, il a mis en branle des programmes visant à favoriser leur plus grande inclusion sociale. L’un de ces programmes est l’Initiative Appuyer les communautés noires du Canada, ou IACNC.

Le 7 février 2022, le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées de la Chambre des communes (HUMA, ou le Comité) a adopté la motion suivante :

Que, conformément à l’article 108(2) du Règlement, le Comité entreprenne une étude concernant les plans du gouvernement d’augmenter la capacité et l’efficacité des organismes dirigés par des Noirs et au service des Noirs par l’initiative Appuyer les communautés noires du Canada; que le Comité fasse rapport de ses conclusions et recommandations à la Chambre; que, conformément à l’article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au rapport¹.

Dans le cadre de cette étude, le Comité a tenu trois réunions entre le 28 septembre et le 5 octobre 2022, et entendu un total de 10 témoins, dont des représentants d’Emploi et Développement social Canada (EDSC), d’organismes intermédiaires dirigés par des Noirs qui administrent un volet de l’IACNC, ainsi que d’autres organisations dirigées par des Noirs. Il a aussi reçu un mémoire d’une organisation comme suivi du témoignage livré par son représentant. Il tient à remercier sincèrement tous les participants de leur importante contribution à cette étude.

Le Comité comprend que l’objectif de l’IACNC est de remédier aux inégalités de longue date auxquelles font face les personnes noires, en faisant une plus grande place à leur

1 Chambre des communes, Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées (HUMA), [Procès-verbal](#), 7 février 2022.



expérience dans les conseils qu'elles donnent au gouvernement, ainsi qu'en renforçant la capacité des organismes de bienfaisance et à but non lucratif dirigés par des Noirs.

Dans le présent rapport, le Comité présente une vue d'ensemble de ce qu'il a entendu, ainsi que des recommandations adressées au gouvernement. Après avoir donné des renseignements sur l'IACNC, son contexte et son objet, il résume les témoignages clés se rapportant à sa conception et à sa mise en œuvre, en étant axé sur le volet des subventions au renforcement des capacités. Enfin, le Comité réfléchit à la forme que prendra l'IACNC à l'avenir et formule des recommandations visant à favoriser ses objectifs.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

À propos de l'Initiative Appuyer les communautés noires du Canada

L'Initiative Appuyer les communautés noires du Canada (IACNC) permet de fournir un financement fédéral pour augmenter la capacité et l'infrastructure des communautés et des organisations noires du pays. Selon Emploi et Développement social Canada (EDSC), l'IACNC fera « progresser l'inclusion sociale des communautés noires et racisées² », et ce, de plusieurs façons.

Comme il est illustré à la tableau 1, depuis qu'elle a été annoncée dans le budget de 2019, dans les budgets fédéraux, on propose un financement total de 175 millions de dollars pour l'IACNC sur cinq ans, l'essentiel de cette somme devant être en 2021–2022.

2 Emploi et Développement social Canada (EDSC), [Plan ministériel, 2022 à 2023](#), 22 avril 2022.

Tableau 1 — Affectations budgétaires fédérales proposées par année pour l'Initiative Appuyer les communautés noires du Canada (en millions de dollars)

	Exercice financier 2019–2020	Exercice financier 2020–2021	Exercice financier 2021–2022	Exercice financier 2022–2023	Exercice financier 2023–2024	Total
Budget de 2019	5	5	5	5	5	25
Budget de 2021	0	0	100	0	0	100
Budget de 2022	0	0	0	25	25	50

Source : Gouvernement du Canada, *Investir dans la classe moyenne*, Budget de 2019; Gouvernement du Canada, *Une relance axée sur les emplois, la croissance et la résilience*, Budget de 2021; Gouvernement du Canada, *Un plan pour faire croître notre économie et rendre la vie plus abordable*, Budget de 2022. À noter qu'il n'y a pas eu de budget fédéral en 2020 ni d'investissement dans l'IACNC lors de *l'Énoncé économique de l'automne 2020*.

Lorsqu'elles se sont présentées devant le Comité le 5 octobre 2022, les fonctionnaires d'EDSC ont décrit l'IACNC comme visant trois grands piliers : renforcement des capacités, changements systémiques, ainsi que nouvelles lacunes et priorités.

Le pilier du renforcement des capacités vise à renforcer « l'infrastructure de base et la durabilité » et à fournir des « soutiens plus durables au sein des communautés³ ». C'est jusqu'à présent le plus médiatisé de ces piliers, et on y définit deux volets de financement distincts pour les organismes à but non lucratif dirigés par des membres des communautés noires. Le volet de financement des projets d'immobilisations, administré directement par EDSC, permet d'offrir un soutien aux projets d'immobilisations physiques. Jusqu'à maintenant, environ 82 millions de dollars ont été accordés pour plus de 1 370 projets dans le cadre de ce volet. Le deuxième volet vise à financer le renforcement des capacités organisationnelles, notamment en aidant les organismes à devenir admissibles au titre d'organisme de bienfaisance, en améliorant leur capacité de rédiger des demandes de subvention et en renforçant leurs structures

3 *Témoignages*, 5 octobre 2022, 1635 (Karen Hall, sous-ministre adjointe déléguée, Direction générale de la sécurité du revenu et du développement social, ministère de l'Emploi et Développement social).



de gouvernance⁴. Ce volet est administré par quatre organisations intermédiaires. Celles-ci sont elles-mêmes des organismes sans but lucratif dirigés par des Noirs. Au cours de deux cycles de financement, les intermédiaires ont administré des subventions d'environ 25 millions de dollars pour des projets qui profiteront à plus de 700 organisations différentes dirigées par des Noirs⁵. La majorité des témoignages entendus étaient liés à ce volet de l'IACNC, et le présent rapport porte donc principalement sur celui-ci.

Le deuxième pilier de l'IACNC, celui des changements systémiques, vise à « s'attaque[r] aux obstacles et aux inégalités systémiques auxquels font face les Canadiens noirs⁶ ». Ce pilier comprend la création d'un groupe de référence externe dont les membres pourront fournir des conseils au ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social. Le deuxième pilier prévoit également la création de l'Institut national pour les personnes de descendance africaine, dont le personnel offrira des conseils analogues à l'intention de l'administration fédérale et présentera des recherches sur des sujets qui touchent les communautés noires. Ces deux initiatives demeurent en cours d'élaboration⁷.

Dans le dernier pilier, on tient compte des nouvelles lacunes et priorités, « tel qu'elles ont été cernées par les intervenants des communautés noires et d'autres réseaux de communautés de pratique⁸ ». Le projet de transformation de l'ancien Nova Scotia Home for Colored Children en un carrefour communautaire a été financé par l'entremise du pilier des nouvelles priorités de l'IACNC⁹.

4 [*Témoignages*](#), 3 octobre 2022, 1550 (Louis-Edgar Jean-François, président-directeur général, Groupe 3737); [*Témoignages*](#), 3 octobre 2022, 1700 (Warren Salmon, président, Ontario Alliance of Black School Educators).

5 [*Témoignages*](#), 3 octobre 2022, 1615 (Amanuel Melles, directeur général, Réseau pour l'avancement des communautés noires); [*Témoignages*](#), 5 octobre 2022, 1635 (Karen Hall).

6 [*Témoignages*](#), 5 octobre 2022, 1635 (Karen Hall).

7 [*Témoignages*](#), 5 octobre 2022, 1725 (Karen Hall).

8 [*Témoignages*](#), 5 octobre 2022, 1635 (Karen Hall).

9 *Ibid.*

L'Initiative fonctionne de pair avec des programmes fédéraux récents destinés à aider les organisations dirigées par des Noirs, par exemple le Fonds de dotation philanthropique dirigé par les Noirs et le Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires¹⁰.

Contexte et objectif de l'initiative Appuyer les communautés noires du Canada

Au cours de l'étude, les témoins ont parlé des difficultés que l'IACNC visait à aider à surmonter, et ont livré un témoignage venant illustrer les inégalités auxquelles font face les communautés noires du Canada.

L'IACNC a été créée pour répondre aux inégalités auxquelles sont confrontées ces communautés. Comme l'a exprimé le témoin ammanuel melles, directeur général du Réseau pour l'avancement des communautés noires, les « problèmes systémiques » ont « repoussé les communautés noires à la marge¹¹ ». Des fonctionnaires d'EDSC et Rustum Southwell, directeur général de L'initiative des entreprises noires, s'accordaient à dire que le racisme et la marginalisation continuent d'empêcher d'inclure pleinement les communautés noires¹². Le Comité a également entendu des exemples précis de personnes noires qui font face à des obstacles et à de la discrimination dans les secteurs des services bancaires, de l'emploi et de l'entrepreneuriat¹³.

Alors que les systèmes racistes et discriminatoires sont mis à mal et démantelés, il reste encore des inégalités. ammanuel melles a constaté que l'élimination des obstacles n'était pas suffisante. Il a indiqué que :

10 Dans le budget de 2021, on annonçait la création du [Fonds de dotation philanthropique dirigé par les Noirs](#) et on proposait d'allouer 200 millions de dollars à sa création. Avec ce fonds, on entend soutenir les organisations et les organismes de bienfaisance dirigés par des personnes noires au service des jeunes, ainsi que les initiatives sociales. Le [Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires](#), annoncé en septembre 2020, est conçu pour permettre d'accorder des prêts et un soutien connexe aux propriétaires d'entreprise et aux entrepreneurs des communautés noires. Il est le fruit d'un partenariat entre le gouvernement, des associations d'entreprises dirigées par des Noirs, la Banque de développement du Canada et d'autres institutions financières.

11 [Témoignages](#), 3 octobre 2022, 1610 (ammanuel melles).

12 [Témoignages](#), 5 octobre 2022, 1620 (Karen Hall); [Témoignages](#), 3 octobre 2022, 1605 (Rustum Southwell, directeur général, L'initiative des entreprises noires).

13 [Témoignages](#), 28 septembre 2022, 1705 (Nosakhare Alex Ihama, directeur général, Canadian Congress on Inclusive Diversity & Workplace Equity).



Le problème du racisme anti-Noirs au Canada auquel se heurtent les communautés noires est historique. Il est générationnel. Il est complexe¹⁴.

Le Comité a appris qu'un domaine dans lequel il reste des obstacles est le secteur philanthropique. Les organisations dirigées par des Noirs ont, sur papier, un accès égal aux possibilités de financement public et privé, mais des témoins ont affirmé que, dans la pratique, leur accès à des fonds philanthropiques était limité. Par exemple, de multiples témoins ont mentionné un rapport de 2020 selon lequel les organisations dirigées par des Noirs avaient reçu seulement 0,07 % de subventions des 15 fondations communautaires les plus importantes au Canada¹⁵. Ils ont fait valoir que, par conséquent, il y avait un manque de financement philanthropique pour les projets dirigés par des Noirs qui ciblent plus particulièrement des communautés noires.

Étant donné que les organismes dirigés par des personnes noires sont situés dans des communautés noires et sont liés à ces communautés, ils sont en mesure de répondre à leurs besoins, ainsi que de favoriser l'intégration sociale de leurs membres. Une représentante d'EDSC a expliqué que l'IACNC visait à soutenir « l'autonomisation des organismes communautaires dirigés par des Noirs et au service des Noirs et leurs efforts visant à promouvoir l'inclusion » en établissant des capacités communautaires¹⁶.

Comme l'a fait observer ammanuel melles, « le renforcement des capacités n'est pas suffisant pour éliminer les problèmes systémiques auxquels se heurtent les communautés noires ». Néanmoins, l'IACNC peut « créer les conditions du changement¹⁷ ». De nombreux témoins ont laissé entendre que la progression de l'égalité pour les communautés noires exigeait plus qu'un simple financement¹⁸. Par exemple, Nosakhare Alex Ihama, directeur général du Canadian Congress on Inclusive

14 [*Témoignages*](#), 3 octobre 2022, 1605 (amanuel melles).

15 [*Témoignages*](#), 28 septembre 2022, 1710 (Alica Hall, directrice générale, Nia Centre for the Arts); [*Témoignages*](#), 28 septembre 2022, 1725 (Nosakhare Alex Ihama); [*Témoignages*](#), 5 octobre 2022, 1700 (Sandra Charles, directrice, Appuyer les communautés noires du Canada, ministère de l'Emploi et du Développement social); [*Mémoire*](#), 4 octobre 2022, Nia Centre for the Arts; Rachel Pereira et coll., Réseau pour l'avancement des communautés noires et le programme de Philanthropy and Nonprofit Leadership de l'Université Carleton, [*Non financé : Les communautés noires, les oubliés de la philanthropie canadienne*](#), 7 décembre 2020.

16 [*Témoignages*](#), 5 octobre 2022, 1635 (Karen Hall).

17 [*Témoignages*](#), 3 octobre 2022, 1545, 1605 (amanuel melles).

18 [*Témoignages*](#), 28 septembre 2022, 1730, (Nosakhare Alex Ihama); [*Témoignages*](#), 3 octobre 2022, 1605 (Rustum Southwell).

Diversity & Workplace Equity, a soutenu que le financement devait s’accompagner d’éducation et d’autres initiatives fédérales visant à mettre fin au racisme systémique¹⁹.

LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DE L’INITIATIVE APPUYER LES COMMUNAUTÉS NOIRES DU CANADA : LES POINTS FORTS ET LES POINTS FAIBLES

Selon ammanuel melles, l’IACNC a été conçue à la suite d’un processus de conception conjointe auquel ont participé des organismes d’intervenants noirs et le gouvernement du Canada²⁰. Karen Hall a expliqué que sa mise en œuvre avait été conforme au principe « par nous et pour nous », qui orientait le leadership des Canadiens noirs²¹.

De telles approches ont permis d’éclairer la conception de l’IACNC. Dans la présente section, on donne un aperçu de plusieurs caractéristiques importantes de la conception du volet de financement du renforcement des capacités du premier pilier de l’IACNC, et de la manière dont on a répondu aux obstacles recensés par les organisations dirigées par des Noirs.

Répartition du financement

Financement distinct

Contrairement aux autres programmes de subventions fédéraux ou à la plupart des autres occasions de financement, l’IACNC porte sur les organisations qui sont à la fois dirigées par des Noirs et au service des Noirs. Pour recevoir des fonds dans le cadre de ce volet, un organisme à but non lucratif ou caritatif doit avoir pour mandat de servir les communautés noires du pays. De plus, des personnes noires doivent occuper au moins les deux tiers des postes de direction et de gestion de l’organisme²².

Le Comité a appris que de nombreuses organisations dirigées par des Noirs avaient du mal à rivaliser avec d’autres organisations pour obtenir des subventions privées et publiques. Alica Hall, directrice générale du Nia Centre for the Arts, a expliqué que bon nombre d’organismes dirigés par des personnes noires étaient récents ou petits, c’est-à-dire qu’ils étaient moins à même de faire concurrence à des organisations plus grandes

19 [Témoignages](#), 28 septembre 2022, 1705, 1730, (Nosakhare Alex Ihama).

20 [Témoignages](#), 3 octobre 2022, 1545 (amanuel melles)

21 [Témoignages](#), 5 octobre 2022, 1635 (Karen Hall).

22 L’initiative Appuyer les communautés noires du Canada, [Lignes directrices du programme](#), octobre 2021.



et mieux établies pour l'obtention de subventions²³. Les organisations bien établies sont souvent connues des bailleurs de fonds et disposent d'équipes de collecte de fonds. Ces facultés peuvent accroître leur efficacité à attirer des fonds, alors qu'elles peuvent ne pas servir les communautés noires de la même façon que les organisations locales dirigées par des Noirs²⁴.

Sharif Haji, directeur exécutif de l'Africa Centre, a indiqué que, depuis le meurtre de George Floyd et les manifestations qui ont suivi, les bailleurs de fonds souhaitent de plus en plus soutenir des organismes dirigés par des Noirs et à leur service²⁵. Toutefois, selon la directrice du Centre Nia for the Arts, ils choisissent souvent d'appuyer de grands organismes caritatifs établis sans lien avec les communautés noires. Nosakhare Alex Ihama a souligné que beaucoup d'entités sous-traitaient des travaux de lutte contre le racisme à l'égard des Noirs à des organismes non dirigés par des Noirs²⁶.

À l'opposé, on a dit au Comité que le volet de renforcement des capacités de l'IACNC offrait des règles du jeu équitables pour les organisations dirigées par des Noirs, dans lesquelles le manque d'avantages historiques ou de ressources actuelles ne les retient pas. Comme l'a dit Rustum Southwell, « nous comblons aussi les lacunes qui empêchent les organismes et les communautés noires d'être concurrentiels²⁷ ».

Admissibilité

Le Comité est au courant des difficultés passées concernant la compétence nécessaire pour décider de l'admissibilité au volet d'investissement du capital du premier pilier de l'IACNC, alors que des organisations dirigées par des Noirs n'étaient pas choisies parce qu'elles n'avaient pas présenté de preuve suffisante qu'elles répondaient aux critères de qualification de l'IACNC, plus particulièrement en ce qui concerne leur direction par des Noirs²⁸. Des fonctionnaires d'EDSC ont expliqué qu'elles avaient écouté les préoccupations soulevées lors du premier cycle de financement et qu'elles étaient bien

23 [Témoignages](#), 28 septembre 2022, 1740 (Alica Hall).

24 [Mémoire](#), 4 octobre 2022, Nia Centre for the Arts.

25 [Témoignages](#), 3 octobre 2022, 1705 (Sharif Haji, directeur général, Africa Centre). En mai 2020, un policier a assassiné George Floyd, un homme noir, à Minneapolis lors d'une arrestation, ce qui a suscité de vives manifestations aux États-Unis, au Canada et dans d'autres parties du monde.

26 [Témoignages](#), 28 septembre 2022, 1705 (Nosakhare Alex Ihama); [Mémoire](#), 4 octobre 2022, Nia Centre for the Arts.

27 [Témoignages](#), 3 octobre 2022, 1600 (Rustum Southwell).

28 Desmond Brown, "[Who decides who is Black enough, advocate asks, after hundreds of groups denied federal funding](#)", *CBC News*, 20 janvier 2021.

conscientes du fardeau administratif imposé à tous les demandeurs, à savoir de démontrer que leur organisation était en effet dirigée par des Noirs. Lors des cycles de financement ultérieurs, EDSC demandait aux organismes d'attester qu'ils étaient dirigés par des Noirs, plutôt que d'exiger des documents prouvant que leurs dirigeants étaient noirs²⁹.

Le Comité note qu'EDSC doit traiter les demandeurs avec respect et éviter de leur imposer un fardeau inutile lors du processus de demande, et ce, tout en veillant à ce que le financement de l'IACNC soit destiné aux organisations qui répondent aux critères du programme en matière de direction par des Noirs et de service aux Noirs.

Recours à des intermédiaires

Le Comité comprend que le recours à des organisations intermédiaires pour l'administration du financement dans le cadre du volet de renforcement des capacités du premier pilier de l'IACNC fait en sorte que les décisions en matière de subventions sont prises par des personnes qui connaissent bien les organisations dirigées par des Noirs, les communautés noires et leur contexte.

Étant donné que les plus grands bailleurs de fonds, tels que le gouvernement, n'ont pas toujours des relations avec les communautés noires, ils peuvent ne pas connaître le paysage des organisations dirigées par des Noirs qui travaillent dans la communauté³⁰. Ces pourvoyeurs de financement peuvent également ne pas être à même de passer au crible la mesure dans laquelle une proposition répond aux besoins d'un groupe marginalisé comme celui des Canadiens noirs³¹.

Pour remédier à cette situation, EDSC finance le volet « renforcement des capacités » de l'IACNC, mais un groupe de quatre organismes intermédiaires dirigés par des Noirs qui n'a aucun lien de dépendance avec le Ministère l'administre. EDSC a qualifié ce modèle d'« unique » et de « novateur », car celui-ci permet de confier le pouvoir décisionnel en matière de subventions aux communautés noires³². Un témoin a fait remarquer que cette approche tenait compte des stratégies auxquelles font appel les grandes

29 *Témoignages*, 5 octobre 2022, 1705 (Karen Hall); *Témoignages*, 5 octobre 2022, 1705 (Katie Alexander, directrice générale, Direction générale des opérations de programmes, ministère de l'Emploi et du Développement social).

30 *Témoignages*, 28 septembre 2022, 1725 (Alica Hall).

31 *Ibid.*

32 *Témoignages*, 5 octobre 2022, 1640 (Karen Hall).



fondations américaines depuis des décennies en offrant des subventions de renforcement des capacités par l’entremise d’organisations intermédiaires³³.

Actuellement, ces quatre organismes intermédiaires sont :

- Tropicana Community Services (Toronto);
- le Groupe 3737 (Montréal);
- L’initiative des entreprises noires (Halifax);
- l’Africa Centre, également connu sous le nom de Council for Advancement of African Canadians in Alberta (Edmonton).

Le Comité a appris que ces intermédiaires étaient avantageux pour le processus d’octroi de subventions. Par exemple, leurs relations avec des organisations dirigées par des Noirs et les communautés noires peuvent se traduire par une meilleure compréhension des capacités du secteur sans but lucratif local et des réalités communautaires. Les représentants des intermédiaires ont expliqué que leur présence dans quatre régions différentes du Canada leur permettait de mieux comprendre le contexte local et les nuances régionales³⁴.

Sharif Haji, directeur général de l’Africa Centre, a soutenu que, bien que d’importantes communautés noires soient établies de longue date dans des provinces comme l’Ontario, le Québec et la Nouvelle-Écosse, il y avait aussi lieu de tenir compte de la croissance des communautés noires dans l’ouest du Canada³⁵.

Lorsque l’Africa Centre s’est joint aux trois premiers organismes comme intermédiaire, en septembre 2021, l’ajout au groupe d’un organisme albertain a renforcé les connaissances qu’ont les intermédiaires des communautés de l’Ouest canadien et leurs liens avec ces communautés.

Selon Louis-Edgar Jean-François, PDG du Groupe 3737, un autre point fort des intermédiaires est leur capacité de soutenir les organisations qui reçoivent des contributions³⁶. Les organismes intermédiaires ont expliqué qu’ils créaient des

33 [*Témoignages*](#), 3 octobre 2022, 1635 (amanuel melles).

34 [*Témoignages*](#), 3 octobre 2022, 1620 (Louis-Edgar Jean-François); [*Témoignages*](#), 3 octobre 2022, 1655 (Sharif Haji).

35 [*Témoignages*](#), 3 octobre 2022, 1705 (Sharif Haji).

36 [*Témoignages*](#), 3 octobre 2022, 1620 (Louis-Edgar Jean-François).

possibilités de collaboration et d'échange de pratiques exemplaires entre organisations bénéficiaires³⁷. Entre autres, Sharif Haji a déclaré que les intermédiaires offraient une « souplesse » qui permettait « d'apporter les changements nécessaires » pour administrer efficacement le programme³⁸.

Le fait d'accorder des subventions par l'entremise d'intermédiaires offre également des avantages à EDSC. Les intermédiaires permettent au Ministère de tisser de nouveaux liens avec des organisations dirigées par des Noirs, ainsi que d'acquérir différents points de vue et ainsi de fournir des subventions qui répondent aux besoins des communautés noires³⁹.

Le Comité a cependant appris que cela avait entraîné certaines difficultés en ce qui a trait au fait que les organismes intermédiaires sont tous des organismes de bienfaisance existants qui n'ont pas été établis aux fins de l'administration de subventions, et qu'ils n'ont pas une grande expérience en tant que bailleurs de fonds⁴⁰. Alica Hall a également affirmé que les quatre organismes intermédiaires répartis au pays n'avaient « pas vraiment l'infrastructure requise pour accomplir le travail de proximité important d'entrer en contact avec un plus grand nombre de groupes émergents et de communautés rurales⁴¹ ».

Financement par projet

De nombreux témoins ont exprimé des préoccupations concernant le financement de l'IACNC, qui est uniquement en fonction de projets précis. Une représentante d'EDSC a déclaré que l'approche de financement par projet était la norme à l'échelle des programmes de subventions et de contributions du gouvernement du Canada⁴². Dans le cas de l'IACNC, les salaires des employés ne peuvent être payés dans le cadre du financement, les coûts administratifs sont plafonnés à un faible pourcentage de la valeur de la subvention, et la plupart des projets financés doivent être planifiés de manière à durer au maximum un an⁴³.

37 [Témoignages](#), 3 octobre 2022, 1615 (Rustum Southwell).

38 [Témoignages](#), 3 octobre 2022, 1655 (Sharif Haji).

39 [Témoignages](#), 5 octobre 2022, 1725 (Karen Hall).

40 [Témoignages](#), 28 septembre 2022, 1750 (Alica Hall).

41 *Ibid.*

42 [Témoignages](#), 5 octobre 2022, 1705 (Karen Hall).

43 L'initiative Appuyer les communautés noires du Canada, [Lignes directrices du programme](#), octobre 2021.



Alica Hall a indiqué que le financement fondé sur des projets pouvait réduire la capacité d'une organisation :

[R]ares sont les organismes communautaires dirigés par des Noirs qui [disposent du financement nécessaire pour embaucher] un gestionnaire des opérations. Malheureusement, le cadre de financement en place ne permet pas de compter sur les ressources de base nécessaires pour assurer la survie des organismes de bienfaisance qui, partout au pays, doivent disposer d'outils suffisants pour venir en aide à la communauté noire⁴⁴.

Elle a fait valoir qu'« au fil du temps », le renforcement des capacités contribuerait à accroître la capacité de son organisation d'effectuer un travail qui favorise l'inclusion sociale, mais que cela ne répondait pas aux besoins immédiats dans les communautés noires⁴⁵. Amanuel Melles et elle ont exhorté EDSC à financer les opérations essentielles des organisations dirigées par des Noirs afin de préserver les gains créés par le volet de renforcement des capacités, à l'appui d'une plus grande inclusion sociale des Noirs⁴⁶.

Expérience des bénéficiaires de subvention

Dans l'ensemble, les témoins ont fait valoir que le fait qu'un programme de financement fédéral ciblait les organisations dirigées par des Noirs était une bonne chose. Cependant, ils ont aussi formulé des remarques plus précises sur le volet de financement de renforcement des capacités, y compris ses limites :

- Selon EDSC, « nous avons reçu un trop grand nombre de demandes », et ce, à la fois pour les projets d'investissement en capital et pour les volets de renforcement des capacités de l'IACNC⁴⁷. D'autres témoins ont attribué le nombre élevé de dossiers de demande au fait que les organisations intermédiaires faisaient connaître l'IACNC et qu'elles étaient aussi en mesure d'orienter les demandeurs non retenus vers d'autres programmes de financement⁴⁸.
- Le Comité reconnaît que la production de rapports par les bénéficiaires de financement du gouvernement est nécessaire si l'on veut s'assurer

44 [Témoignages](#), 28 septembre 2022, 1710 (Alica Hall).

45 [Témoignages](#), 28 septembre 2022, 1735 (Alica Hall).

46 *Ibid.*; [Témoignages](#), 3 octobre 2022, 1545 (Amanuel Melles).

47 [Témoignages](#), 5 octobre 2022, 1705 (Katie Alexander); [Témoignages](#), 5 octobre 2022, 1720 (Karen Hall).

48 [Témoignages](#), 3 octobre 2022, 1620 (Louis-Edgar Jean-François); [Mémoire](#), 4 octobre 2022, Nia Centre for the Arts.

que les fonds sont dépensés conformément aux objectifs d'un programme. La production de rapports permet également d'améliorer la communication et donne la possibilité de formuler des commentaires afin d'orienter les futurs programmes gouvernementaux. En même temps, les exigences à cet égard sont susceptibles d'imposer un fardeau excessif aux organisations bénéficiaires. Alica Hall a qualifié de « trop onéreux » les exigences en matière de rapports liées aux violets de subvention de l'IACNC. Elle se demandait si toutes les parties des rapports fournissaient des renseignements qui s'avèrent utiles pour les intermédiaires ou EDSC⁴⁹. De même, ammanuel melles estimait que des modèles moins stricts en matière de production de rapports pourraient donner aux organisations bénéficiaires une plus grande latitude pour ce qui est d'innover et de dresser des plans⁵⁰.

- Normalement, il faut à EDSC de six à huit mois à partir du moment de l'ouverture de la fenêtre de la demande d'IACNC jusqu'à ce que les bénéficiaires commencent à recevoir des fonds. Sharif Haji a cependant fait observer que les organisations intermédiaires pouvaient financer des projets plus rapidement⁵¹. En réaction aux préoccupations concernant la longueur des processus de sélection, EDSC a déclaré qu'il privilégiait la transparence afin de « gérer les attentes » quant à la durée du processus, et qu'il informait toujours les requérants des délais⁵².

Mesurer le succès

Comme nous l'avons mentionné précédemment, le premier pilier de l'IACNC consiste à fournir des fonds pour les projets de renforcement des capacités organisationnelles, de même que du capital aux organismes à but non lucratif dirigés par des Noirs, afin de permettre de les outiller pour mieux servir les communautés noires.

Des témoins ont affirmé que, grâce à ces projets de renforcement des capacités, les organisations dirigées par des Noirs deviendraient admissibles à d'autres programmes de

49 [*Témoignages*](#), 28 septembre 2022, 1800 (Alica Hall).

50 [*Témoignages*](#), 3 octobre 2022, 1545 (amanuel melles).

51 [*Témoignages*](#), 5 octobre 2022, 1645 (Katie Alexander); [*Témoignages*](#), 3 octobre 2022, 1655 (Sharif Haji).

52 [*Témoignages*](#), 5 octobre 2022, 1720 (Katie Alexander).



subventions plus importants, ou plus concurrentielles pour ces programmes⁵³. Cela leur procurera un avantage qui leur permettra de mieux remplir leur mandat, à savoir appuyer les communautés noires⁵⁴. Warren Salmon, président de l'Ontario Alliance of Black School Educators, a déclaré que la subvention accordée à l'organisme dans le cadre de l'IACNC l'avait aidé à rédiger des demandes de subvention et préparé à demander le statut d'organisme de bienfaisance. Cet appui a contribué à accélérer la croissance de son organisation « de quelques années » en ouvrant de nouvelles possibilités de financement⁵⁵. De même, ammanuel melles a déclaré :

L'un des grands avantages de cette initiative est qu'elle a permis à un grand nombre de ses bénéficiaires de l'utiliser comme plateforme pour accéder à d'autres ressources... [En plus] de ce financement que les groupes ont reçu, beaucoup d'entre eux ont aussi reçu des fonds de fondations philanthropiques, de Centraide ou d'administrations locales. Il y a donc eu un effet d'entraînement [qui permet l'accès à de nouveaux fonds].

Même si le Comité applaudit ces réalisations, il a également entendu dire qu'EDSC travaillait toujours à mesurer l'ensemble des résultats du programme.

Sandra Charles, directrice de l'IACNC à EDSC, a mentionné que le Ministère utilisait une combinaison d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs pour mesurer son effet sur l'inclusion sociale dans les communautés noires⁵⁶. Les intermédiaires jouent également un rôle dans la collecte et la production de données sur les résultats du volet de renforcement des capacités⁵⁷.

L'évaluation et les résultats du programme n'ont pas encore été publiés pour l'ensemble de l'IACNC. Sandra Charles a informé le Comité que le programme était « en voie d'atteindre nos objectifs, mais il y a certainement encore du travail à faire⁵⁸ ».

L'AVENIR DE L'INITIATIVE

En ce moment, des fonds sont prévus pour l'IACNC jusqu'à la fin de l'exercice financier 2023–2024. Plusieurs de ses éléments demeurent à déterminer, notamment

53 [*Témoignages*](#), 5 octobre 2022, 1645 (Karen Hall); [*Témoignages*](#), 3 octobre 2022, 1710, 1600 (Rustum Southwell).

54 [*Témoignages*](#), 28 septembre 2022, 1735 (Alica Hall).

55 [*Témoignages*](#), 3 octobre 2022, 1710, 1720 (Warren Salmon).

56 [*Témoignages*](#), 5 octobre 2022, 1655 (Sandra Charles).

57 *Ibid.*; [*Témoignages*](#), 3 octobre 2022, 1550 (Louis-Edgar Jean-François).

58 [*Témoignages*](#), 5 octobre 2022, 1640 (Sandra Charles).

l'Institut national pour les personnes d'ascendance africaine. EDSC a récemment lancé un appel d'offres pour la mise sur pied de l'Institut et s'attend à choisir un organisme plus tard cette année⁵⁹. Une fois mis sur pied, l'Institut national devrait se poursuivre bien au-delà de 2024.

Des témoins ont fait valoir que le financement visant le renforcement des organismes à but non lucratif dirigés par des Noirs devrait être maintenu au-delà de la date de fin de l'IACNC, prévue pour le printemps 2024⁶⁰. Par exemple, Louis-Edgar Jean-François, du Groupe 3737, a suggéré que les intermédiaires tentent d'obtenir d'autres sources de financement non gouvernementales afin de perpétuer l'approche actuelle du volet de renforcement des capacités de l'IACNC⁶¹.

L'objectif principal du volet du renforcement des capacités de l'IACNC, qui est de soutenir l'inclusion sociale par le secteur à but non lucratif dirigé par des membres des communautés noires, est semblable à celui d'une autre initiative fédérale : le Fonds de dotation philanthropique dirigé par des Noirs. Dans le budget de 2021, on a alloué 200 millions de dollars à la mise sur pied du Fonds de dotation⁶², destiné à être « une source de financement durable pour aider à lutter contre le racisme envers les Noirs et à améliorer les résultats sociaux et économiques dans les communautés noires », en appuyant les organisations et les organismes de bienfaisance dirigés par des membres de ces communautés⁶³.

Les témoins ont accueilli favorablement le fonds de dotation proposé, qualifiant de précieuses l'expertise et les relations que pourrait permettre d'élaborer une fondation à long terme dirigée par des Noirs. Rustum Southwell a parlé du Fonds de dotation comme de « clairvoyance » et a poursuivi :

[S]'il est bien géré, la collectivité pourra recevoir des fonds à perpétuité. Je crois que cela va rehausser les normes dans les communautés noires pendant des générations, ce

59 EDSC, *Demande de financement pour l'établissement d'un Institut national pour les personnes d'ascendance africaine dans le cadre de l'Initiative Appuyer les communautés noires du Canada*, octobre 2021.

60 *Témoignages*, 3 octobre 2022, 1615 (Louis-Edgar Jean-François); *Témoignages*, 3 octobre 2022, 1715 (Sharif Haji); *Témoignages*, 3 octobre 2022, 1720 (Warren Salmon); *Témoignages*, 3 octobre 2022, 1625 (amanuel melles).

61 *Témoignages*, 3 octobre 2022, 1615 (Louis-Edgar Jean-François).

62 EDSC, *Le gouvernement du Canada a lancé un appel de propositions pour le Fonds de dotation philanthropique dirigé par les Noirs*, 3 octobre 2022.

63 *Ibid.*



qui est quelque chose que nous demandions... C'est une avancée majeure et historique⁶⁴...

En même temps, ammanuel melles a mis en garde contre le fait de ne pas tenir compte du « portail national de renforcement des capacités » mis en place par les organisations intermédiaires⁶⁵. Il a avancé que le financement futur devrait miser sur le travail et les pratiques exemplaires dans le cadre du volet de renforcement des capacités de l'IACNC⁶⁶. Aux dires de Sharif Haji, directeur général de l'Africa Centre, alors que le Fonds de dotation jouait un rôle important, « je ne pense pas que cela a été axé sur la continuité du travail que les intermédiaires ont fait... Je ne sais pas comment les deux seront liés⁶⁷. »

Karen Hall, d'EDSC, a répondu que, alors que le Fonds de dotation et l'IACNC avaient des « buts complémentaires », il s'agissait de programmes « parallèles » et « distincts⁶⁸ ». Une fondation sera nommée pour la gestion du Fonds de dotation et les décisions d'accorder des subventions. EDSC a aussi énoncé dans son appel d'offres que la fondation qui gérerait le Fonds de dotation devrait être bien branchée sur les régions du pays, et les subventions, d'une « grande accessibilité⁶⁹ ».

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le Comité a pris connaissance de la conception de l'IACNC et de son approche adoptée pour la lutte contre la discrimination à laquelle font face les communautés noires au pays. Le Comité reconnaît le potentiel des objectifs du programme. ammanuel melles a déclaré que l'IACNC offrait la possibilité de modifier « la relation entre les communautés noires et le gouvernement fédéral pour la faire passer d'une relation de transaction à une relation de transformation »⁷⁰. Plus encore :

Les multiples sources de financement dont vous disposez — le fonds d'entrepreneuriat, l'Initiative Appuyer les communautés noires du Canada et [le Fonds de dotation] —

64 [Témoignages](#), 3 octobre 2022, 1720 (Warren Salmon); [Témoignages](#), 3 octobre 2022, 1640 (Rustum Southwell). [Témoignages](#), 28 septembre 2022, 1750 (Alica Hall).

65 [Témoignages](#), 3 octobre 2022, 1625 (ammanuel melles).

66 *Ibid.*

67 [Témoignages](#), 3 octobre 2022, 1715 (Sharif Haji).

68 [Témoignages](#), 5 octobre 2022, 1655 (Karen Hall).

69 [Témoignages](#), 5 octobre 2022, 1700 (Karen Hall).

70 [Témoignages](#), 3 octobre 2022, 1545 (ammanuel melles).

constituent une bonne occasion pour les dirigeants noirs et le gouvernement de se réunir pour réfléchir à la façon dont nous pouvons améliorer l'ensemble du système⁷¹.

En même temps, le Comité a entendu parler de préoccupations et de contraintes liées au volet de renforcement des capacités de l'IACNC dans le cadre du deuxième pilier du programme, y compris les lacunes constatées dans les provinces de l'Ouest. EDSC peut prendre en compte ces commentaires pendant que le ministère continue d'ajuster le programme. Le Comité aimerait aussi que le gouvernement s'appuie sur les réussites de l'IACNC vers une plus grande inclusion sociale des communautés noires. En conséquence, il présente les recommandations qui suivent.

Recommandation 1

Pour améliorer ses initiatives afin d'abolir les obstacles à l'égalité auxquels sont confrontées les communautés noires, le gouvernement du Canada devrait soutenir des organisations dirigées par des Noirs, et à leur service, participant à la lutte pour l'égalité, non seulement par l'intermédiaire des activités déployées dans le cadre de l'Initiative Appuyer les communautés noires du Canada, mais aussi d'une approche pangouvernementale.

Recommandation 2

Qu'Employ et Développement social Canada :

- **élabore des paramètres clairs qui permettront d'évaluer si l'Initiative Appuyer les communautés noires du Canada, y compris son volet de renforcement des capacités, atteint ses objectifs et a une incidence positive sur les communautés noires du Canada dans toutes les régions du pays;**
- **utilise les résultats de cette évaluation pour déterminer les manières de financer les organismes à but non lucratif dirigés par des Noirs et de se coordonner avec eux, à court et à long terme.**

Recommandation 3

Que le gouvernement du Canada conçoive ses plans de soutien durable des communautés noires du pays par l'entremise d'organismes à but non lucratif dirigés par

71 *ibid.*



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

des Noirs, et qu'il les communique, en tirant parti des réussites et des leçons tirées de l'Initiative Appuyer les communautés noires du Canada.

ANNEXE A LISTE DES TÉMOINS

Le tableau ci-dessous présente les témoins qui ont comparu devant le Comité lors des réunions se rapportant au présent rapport. Les transcriptions de toutes les séances publiques reliées à ce rapport sont affichées sur la [page Web du Comité sur cette étude](#).

Organismes et individus	Date	Réunion
Canadian Congress on Inclusive Diversity & Workplace Equity Nosakhare Alex Ihama, directeur général	2022/09/28	34
Nia Centre for the Arts Alica Hall, directrice générale	2022/09/28	34
Africa Centre Sharif Haji, directeur général	2022/10/03	35
Groupe 3737 Louis-Edgar Jean-François, président-directeur général	2022/10/03	35
L'initiative des entreprises noires Rustum Southwell, directeur général	2022/10/03	35
Ontario Alliance of Black School Educators Warren Salmon, président	2022/10/03	35
Réseau pour l'avancement des communautés noires ammanuel melles, directeur général	2022/10/03	35
Ministère de l'Emploi et du Développement social Katie Alexander, directrice générale, Direction générale des opérations de programmes Sandra Charles, directrice, Appuyer les communautés noires du Canada Karen Hall, sous-ministre adjointe déléguée, Direction générale de la sécurité du revenu et du développement social	2022/10/05	36

ANNEXE B LISTE DES MÉMOIRES

Ce qui suit est une liste alphabétique des organisations et des personnes qui ont présenté au Comité des mémoires reliés au présent rapport. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la [page Web du Comité sur cette étude](#).

Nia Centre for the Arts

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Un exemplaire des *procès-verbaux* pertinents ([réunions n^{os} 34, 35, 36, 47 et 51](#)) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,
Robert Morrissey

